

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES
Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

N°46/18

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 21	Votants 26
Date de Convocation	18 octobre 2018		
Séance du	L'an Deux Mille dix-huit, le 25 octobre		
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle Démocratie à la mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel MACH, Maire			
Etaient présents : MM. D.MACH - J.Ch. MORICONI - H. BARBAROS - F. VÉLU - Ch. QUEYRAT - J.Ch. VERGEYNST - A. CORDERO - J.L. ENGROVA - Y. DURAND - J-P. AURIAC - D. CREN - V. GUILLEMIN - A. CAUVELET - A. BERNARD - C. MARTINEZ - M. VIDAL - Ch.BALDO - P. DONOT - Ch. PAGES - S. CAUSSIGNAC			
Absents excusés ayant donné procuration : M. ENGROVA à J.Ch. MORICONI - M. BOURSIER à D.MACH - C.LEVY à Ch. QUEYRAT - M. BAYLAC - LUQUET à F. VÉLU - Y. PLANTEROSE à J-P. AURIAC - A. FOURNIER à H. BARBAROS			
Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : S.VILA			
Secrétaire de Séance : M. J.Ch. MORICONI			

OBJET : Modifications dans le règlement périscolaire

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des modifications à apporter au règlement périscolaire notamment à l'article 4 concernant les modalités d'inscriptions qui se feront dorénavant pour toute l'année scolaire et exceptionnellement au mois ainsi que pour les dispositions réglementaires qui détaillent la procédure à adopter sur les comportements des enfants lorsqu'ils sont inadaptés à la vie en collectivité.

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **VALIDE** les modifications du règlement périscolaire telles qu'elles ont été présentées ci-dessus

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire

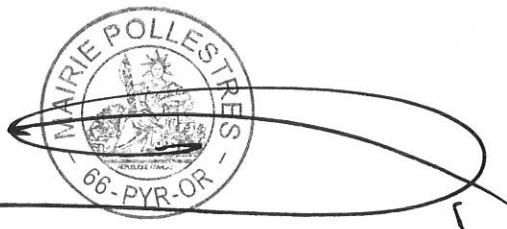
Daniel MACH

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le 31 octobre 2018

Publication ou Notification

Le 31 octobre 2018



1
REÇU EN PRÉFECTURE

le 31/10/2018

Application agréée E-legalite.com